

Commune de

SOMBREFFE



Bimestriel officiel d'informations communales

178 | Juin 2024



page 7
Week-end mémorial
Jean-Jacques Gadisseur
les 21, 22 et 23 juin

page 5
Finances communales :
bilan de fin de législature

page 22
Plaine de jeux
communale 2024



Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC - BOIS - ALU



Benoît DIERGE - Audicien

- *Appareils discrets et performants*
- *Essais sans engagement*
- *Réglage et nettoyage de votre appareil*



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : 0473/89 25 81



www.audibilis.be • info@audibilis.be



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombreffe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com

www.infi-coulon.be



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

**Création et entretien, plantation, taille, élagage,
abattage, tonte, pavage, pose de clôture...**

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com

www.carpentierjardins.be

CTCréation

Entreprise de pavage

**-Klinkers
-Parking
-Terrassement
-Soutènement**

GSM 0476 21 84 66
www.ct-creation.be



Find us on
facebook.

CT Création

Regifo
Edition



Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

Éditorial	3
Le Conseil communal	4
Actualités communales	5
Informations aux citoyens	12
Les services communaux	14
Service Secrétariat général	16
Service Affaires générales	16
Service Cadre de vie	18
Service Cohésion sociale	20
Service Population état civil	24
Le CPAS	25
Nos enfants	26
L'avis des groupes politiques	30
Expressions citoyennes	30
Tourisme – Actions « Événements »	31
La vie des associations	31
Agenda	34



Commune de Sombreffe - Officiel



@ACSombreffe



Administration communale de Sombreffe



www.sombreffe.be



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Outre la fin de l'année scolaire, se profile également à l'horizon la fin de la législature. Le moment est donc venu de vous communiquer le bulletin **sur la gestion des finances communales** qui a été menée ces 6 dernières années et qui permettra, comme vous le constaterez en page 5, d'envisager l'avenir sereinement.

Avant d'évoquer quelques beaux événements estivaux, revenons sur ceux qui ont marqué le printemps !

Le 26 avril, le Collège communal a souhaité la bienvenue, de manière officielle, aux **nouveaux habitants** arrivés en 2023, lors de sa traditionnelle **soirée d'accueil** annuelle !

Avec toujours autant de succès, **l'aube des oiseaux** a accueilli, le 1er mai dernier, une quarantaine de courageux, pour partir à la découverte des oiseaux s'épanouissant sur le magnifique site des Trois Viviers.

Le début mai a aussi été marqué par un **moment de recueillement** lors duquel des élèves des deux écoles sombreffoises ont rendu un vibrant hommage aux personnes qui se sont battues pour notre précieuse liberté lors de la Seconde Guerre mondiale.

Place à présent à ce qui vous attend durant les prochains mois !

Tout d'abord, le **week-end commémoratif Jean-Jacques Gadisseur** les 21, 22 et 23 juin ! Pour rendre hommage à cette personnalité sombreffoise marquante décédée en 2010, la Commune, en collaboration avec le Namur Racing Club, organise un événement festif à la salle Saint-Laurent à Sombreffe avec, au programme, exposition de véhicules de compétition, documents d'époque, vidéos, balades, ...

La Commune vous convie également, le dimanche 30 juin, à une « **Rencontre aux coins des champs** » avec nos agriculteurs. Balades, observations, découvertes, échanges et convivialité seront au rendez-vous !

Ne manquez pas les deux événements coorganisés par Samaravia, mettant en valeur l'ancienne ligne de train 147, avec une **exposition** jusqu'au 15 juin dans le cloître de l'ancienne abbaye de Gembloux et un **jeu de piste** familial à découvrir gratuitement tout l'été.

Comme chaque année, de chouettes moments d'amusement attendent les plus jeunes durant les vacances d'été. La **plaine de jeux communale** accueillera les enfants de 2,5 à 15 ans, du 8 au 26 juillet, sur les sites du Complexe sportif de Sombreffe et de l'école communale de Tongrinne. **OXYjeunes** prend le relai, dès le 29 juillet et jusqu'au 16 août, avec son stage « Oxy Dynamite » pour les enfants de 3 à 12 ans, à l'école communale de Tongrinne.

Enfin, pour clôturer l'été, nos aînés sont conviés à participer aux activités organisées par le Conseil Consultatif Communal des Aînés dans le cadre de la **Semaine des aînés** du 17 au 20 septembre !

Bel été à toutes et à tous !

Restant à votre disposition avec tous mes collègues lors de mes permanences communales, je vous souhaite une bonne lecture et vous adresse mes cordiales salutations,

Étienne BERTRAND,
Votre Bourgmestre

PERMANENCES 2024

Les permanences du Bourgmestre ont lieu à l'Administration communale (Allée de Château-Chinon, 7).

Les dates et heures de permanence des mois de juin et juillet peuvent vous être communiquées en prenant directement contact avec le Secrétariat général :

☎ 071/117.001

✉ secretariat_general@sombreffe.be



Le Conseil communal



Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le procès-verbal approuvé des séances est également téléchargeable sur <https://www.sombreffe.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux-du-conseil>.

Les projets de décisions et les décisions inscrits à l'ordre du jour des séances publiques des conseils communaux sont consultables sur www.deliberations.be/sombreffe.

Contact : Secrétariat général (Ingrid CHARUE et Axel BERGER) – ☎ 071/117.001 – ✉ secretariat.general@sombreffe.be.

Ci-après, les principales décisions prises en séance du Conseil communal et dont les comptes rendus ont été approuvés.

CONSEIL COMMUNAL DU 29 FÉVRIER 2024

Le Conseil communal, en sa séance du **29 février 2024**, a décidé :

- De prendre acte de la prolongation du congé pour maladie de Monsieur Benoît VANDENSCHRICK et de la poursuite de son remplacement dans ses prérogatives de Conseiller communal durant cette nouvelle période d'incapacité par Madame Caroline ALLARD.
- De passer un marché de travaux par procédure ouverte estimé à 2.826.476,42 € TVAC relatif à la conception et à la réalisation de la rénovation énergétique de la Maison communale de Sombreffe.
- De prendre acte de la démission de Madame Dorine LEURIS, en tant que Conseillère de l'Action sociale de Sombreffe.
- De prendre acte de l'élection directe de Madame Emmanuelle PATERNOSTRE, en tant que Conseillère de l'Action sociale, en remplacement de Madame Dorine LEURIS, démissionnaire du Conseil de l'Action sociale.
- D'approuver la décision du Conseil de l'Action sociale prise en sa séance du 09/01/2024 relative au cadre du personnel APÉ/Maribel du CPAS.
- D'approuver le budget des services ordinaire et extraordinaire du CPAS de l'exercice 2024.
- De marquer son accord sur la participation de la Commune de Sombreffe au projet Pro Vélo initié par le SPW Mobilité et Infrastructures, pour la période du 04/03/2024 au 02/07/2024.
- De renouveler l'affiliation au C.R.E.C.C.I.D.E. pour l'année 2024.
- D'approuver, dans le cadre d'un projet pilote de gestion intégrée d'égouttage (GIEg) sur le village de Ligny, la convention de partenariat avec la SPGE et l'INASEP.
- D'adhérer à la convention Contact center de crise.
- De remplacer l'article 3 du Règlement Complémentaire de Circulation Routière du 19 juillet 1982 pour le stationnement de la rue Gustave Fiévet et de la rue Tienne de Mont.
- De valider la modification de la voirie et la désaffectation d'un excédent d'une contenance de 1 are 84 ca à la rue du Try de Pont.

CONSEIL COMMUNAL DU 26 MARS 2024

Le Conseil communal, en sa séance du **26 mars 2024**, a décidé :

- D'arrêter les comptes de l'exercice 2023.
- D'arrêter les modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2024.
- D'approuver le rapport annuel 2023 de l'Opération de Développement Rural de la Commune de Sombreffe.
- D'approuver les rapports d'activités et financier du PCS 3 - année 2023.
- D'accepter le projet de bail emphytéotique de 30 ans au profit de l'ASBL Natagora pour les sites des Trois Viviers et de Vivier Anon.
- De donner son accord sur le dépôt d'un dossier de Petit Patrimoine Populaire pour déplacement et restauration du gabarit ou jauge de chargement de l'ancienne gare de Sombreffe.
- D'approuver les documents "Convention d'utilisation eBox Expéditeurs", "Contrat de discrétion" et "Annexe RGPD".
- D'approuver le règlement d'ordre intérieur de chaque Conseil de participation (ROI CoPar 1 et ROI CoPar 2).
- De répondre à la question orale de Madame Françoise HALLEUX, Conseillère communale.



Actualités communales

FINANCES COMMUNALES : QUEL EST LE BILAN EN CETTE FIN DE LÉGISLATURE ?



Le Conseil communal du 26 mars dernier a arrêté les comptes de l'année 2023 et, par la même occasion, la première modification budgétaire de l'année 2024.

C'est donc le moment de faire le point sur la situation financière de la Commune en cette fin de législature.

Le résultat du compte 2023 : de nouvelles provisions constituées pour 600.000 €, un boni à l'exercice propre de 552.748 € et un boni global de 1.734.823 €

Présenter des résultats financiers favorables n'est pas une fin en soi, mais c'est une condition *sine qua non* pour pouvoir **continuer à offrir différents services à la population** et à investir dans nos voiries, nos trottoirs, notre réseau d'égouts, nos écoles et nos bâtiments administratifs, culturels et sportifs, comme nous le faisons cette année, avec plus de 7,5 millions € dans la rénovation de la Maison communale et du Complexe sportif de Sombreffe.

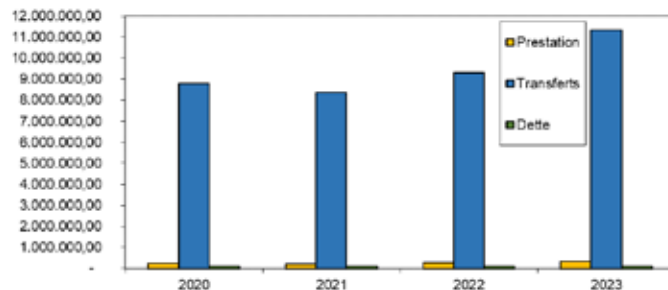
Dans un contexte où les incertitudes liées au financement à long terme des pouvoirs locaux sont renforcées par les conséquences des différentes crises que nous avons vécues depuis 2020 (crise sanitaire, inondations, guerre en Ukraine et coût de l'énergie), le **pilotage financier reste extrêmement délicat**. Il nous incombe, dès lors, à la fois d'assurer l'équilibre de nos budgets et de dégager les marges pour assurer nos missions et préparer les nouveaux investissements à réaliser.

Evolutions des RESULTATS DU SERVICE ORDINAIRE



Pour l'exercice 2023, après avoir constitué des provisions pour 600.000 €, nous parvenons à présenter un **boni de 552.748 €** et un **boni global** (soit le cumul des boni passés) de **1.734.823 €**.

Les recettes de la Commune de Sombreffe : 96% des recettes dépendent d'autres niveaux de pouvoir



En matière de recettes, la fiscalité communale n'a pas évolué en 2023. Les taux des additionnels à l'impôt des personnes physiques (IPP) et au précompte immobilier (PI) sont inchangés à respectivement 8% et 2600 centimes additionnels depuis l'année 2000. Il en va de même des taux des taxes et redevances communales qui sont restés stables depuis 2018.

La toute grande majorité des recettes dépend donc de la Région wallonne (Fonds des communes et additionnels au précompte immobilier) et de l'Etat fédéral (additionnels à l'impôt des personnes physiques).

Les **recettes de transferts** restent donc très largement majoritaires (96 % des recettes) à 8.930.859 € et reprennent notamment :

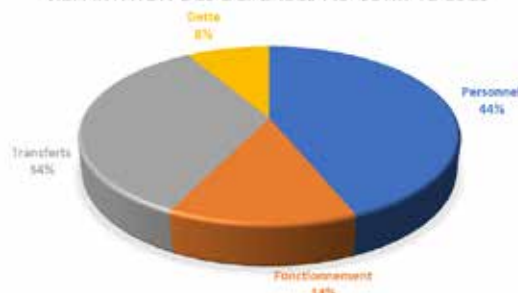
- Le Fonds des communes, avec une augmentation de 107.722 € pour passer à 1.933.475 € ;
- Les recettes liées à l'IPP qui ont augmenté de 1.597.279 € à 4.533.274 € ; cette augmentation est très importante et est la conséquence d'une modification dans les modalités comptables de versement des additionnels par l'Etat fédéral. La prévision de perception pour l'année 2024 revient à un montant plus habituel de 3.695.953 €.

Les **recettes de prestation** (redevances, taxes communales) ainsi que les **recettes de dette** (dividendes des intercommunales), bien qu'importantes, restent « marginales » dans l'ensemble du financement de notre Commune.

Des dépenses maîtrisées là où la Commune a la maîtrise

Les dépenses sont de **4 ordres** : les dépenses de fonctionnement, les dépenses de personnel, les dépenses de transfert et les dépenses de dette.

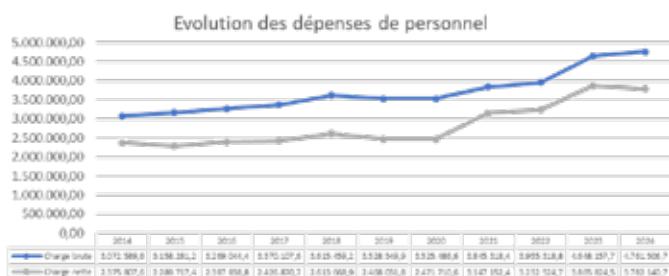
RÉPARTITION DES DÉPENSES AU COMPTE 2023



C'est dans une logique de maîtrise que la croissance des **dépenses de fonctionnement** a pu être limitée à 6%, alors

même que les dépenses d'ordre énergétique ont augmenté de 35,7% et que l'inflation a encore été importante en 2023.

Les **dépenses de personnel**, qui restent LE principal poste de dépenses avec 44 %, augmentent de 692.839 € en 2023, soit 17,5% passant ainsi à 4.648.157 €. Cette augmentation est principalement due aux indexations de salaires connues en 2022 et 2023.



Vu leur part importante (44%) dans l'ensemble des dépenses, on comprend que leur maîtrise reste un élément fondamental dans la recherche de l'équilibre budgétaire.

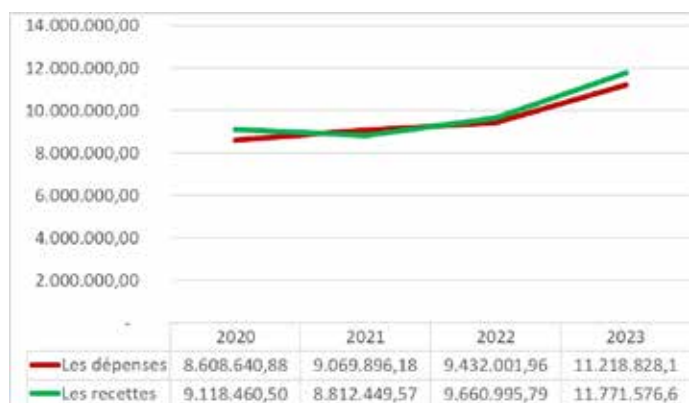
Les **dépenses de transfert** augmentent elles aussi de plus de 9% à 3.632.134 € ; il s'agit d'une part, de toutes les dépenses que doit exposer la Commune pour financer des services extérieurs sur lesquels elle n'a que peu de prise et d'autre part, des subsides à certaines institutions pour soutenir leurs actions. Ces dépenses concernent principalement :

- Le CPAS de Sombreffe pour un montant de 921.435 € (+18,4% par rapport à 2022) ;
- Une augmentation de 208.825 € (+22,7%) de la dotation à la Zone de police, qui passe à un montant de 1.125.204 € ;
- Une augmentation de 69.000 € (+17%) de la dotation à la Zone de secours, qui passe à un montant de 463.927 € ;
- Un subside de 15.000 € au Syndicat d'Initiative et de Tourisme et de 25.000 € à l'ASBL culturelle communale Samaravia.

La croissance de ces dépenses est, elle aussi, liée au niveau élevé de l'inflation en 2022 et 2023 et, corollairement, à l'indexation automatique des salaires à laquelle ces institutions doivent également faire face.

Enfin, les **dépenses de dettes** augmentent également de 87.585 € en cette année 2023 en s'établissant à 901.705 €.

L'évolution des recettes suit l'évolution des dépenses



Niveau d'endettement : une dette maîtrisée pour maîtriser son remboursement

Avec les dépenses de fonctionnement, les dépenses de dette sont des dépenses sur lesquelles la Commune a la maîtrise et peut agir.

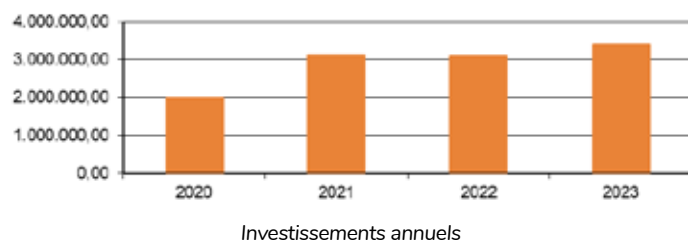
Il est donc important que nous maîtrisions la dette pour réduire son impact annuel sur les dépenses. Plus la dette est importante, plus les charges de remboursement en capital et en intérêts sont importantes, certainement dans un contexte d'augmentation des taux d'intérêts. En maîtrisant la dette, on ménage des marges de manœuvre.



Sur les 15 dernières années, si elle est inévitablement en augmentation pour financer les investissements, la dette reste très clairement maîtrisée.

Des investissements importants et maîtrise de la dette

Le niveau des investissements est de l'ordre de 3 millions € par an, sauf en 2020 où il a été fortement réduit suite à la crise sanitaire et au ralentissement du niveau d'activité.



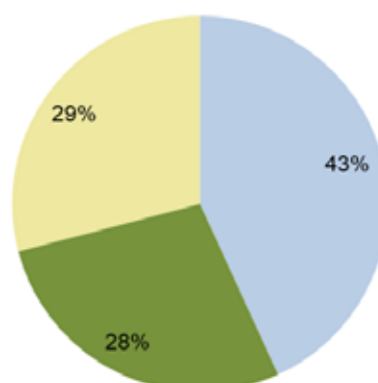
Ce programme d'investissement a été construit de manière pluriannuelle pour envisager les investissements et leur financement.

De manière à limiter l'augmentation de la dette et donc de sa charge, nous avons systématiquement cherché à optimiser les subsides et à constituer des réserves d'autofinancement.

C'est ainsi que sur les 4 dernières années, la part de la dette dans le financement de nos investissements a été limitée à 29%.

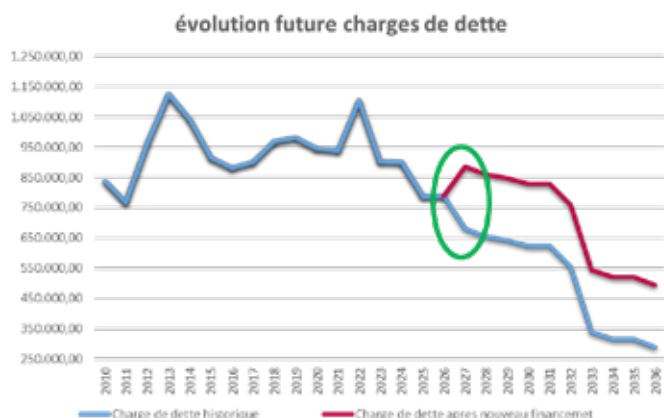
Financement des 4 dernières années

■ Emprunts ■ Subsides ■ Auto-financement



Les prochains investissements de la Maison communale et du Complexe sportif (pour près de 7,5 millions €) vont inévitablement avoir un impact sur ce mix de financement en 2024.

Cet impact se traduira par une augmentation de l'endettement, mais nous avons planifié la souscription des nouveaux emprunts de telle sorte que la charge complémentaire ne sera à reprendre au budget qu'en 2027..., soit l'année où la charge de dette historique diminue de manière importante comme le démontre le graphe ci-dessous.



En conclusion : la situation financière de la Commune de Sombreffe est-elle bonne ?

Alors que le contexte des finances publiques belges et régionales est déficitaire, on peut affirmer que **la situation financière de la Commune de Sombreffe est saine**.

La structure du budget ordinaire est maîtrisée au niveau des dépenses de fonctionnement, de dettes et de personnel dont l'évolution est maîtrisée.

Seules les dépenses de transfert et de charge de pension représentent une évolution sur laquelle la Commune n'a pas la maîtrise. Il en va de même des recettes de transfert dont la perception dépend, soit de la Région, soit de l'Etat fédéral.

Pour faire face à ces inconnues, nous disposons de 2.424.507 € de provisions et d'un boni global de 1.583.780 €. Notre tampon financier dépasse donc les 4.000.000 €.

Le niveau d'endettement reste maîtrisé à 6.683.000 € fin 2023 alors que plan d'investissement s'établit à 13.500.000 € entre 2019 et 2023 grâce à la recherche des subsides et le recours à l'autofinancement.

Cette bonne maîtrise de la dette nous permet d'envisager le financement des investissements futurs avec une certaine sérénité.

Ce bilan démontre **le sérieux de la gestion financière** poursuivie qui a porté ses fruits sans alourdir pour autant la fiscalité locale.

Il ne doit toutefois pas occulter la difficulté permanente d'atteindre un équilibre qui reste fragile, nous contraignant parfois à des choix difficiles, mais, avec comme seul objectif, la qualité du service à la population et le maintien des investissements nécessaires à notre cadre de vie et au développement de notre territoire.

Jonathan BURTAUX, Echevin des Finances

WEEK-END COMMÉMORATIF JEAN-JACQUES GADISSEUR LES 21, 22 ET 23 JUIN



Un sourire qui en dit long

tons en camionnette avec notre fils en landau comme commissaire de piste à Francorchamps.

La passion était lancée pour près de 40 ans de folie !

La vie au Garage était aussi intense entre les dépannages de jour comme de nuit, les nombreux visiteurs qui venaient pour un coup de main ; il y avait du monde tout le temps dans le Garage.

Jean-Jacques ne savait pas rester inactif, il s'occupait de sa collection de véhicules miniatures entre deux dépannages et s'octroyait très rarement des temps de pauses ou même de vacances.

Lors de nos premiers voyages, il a même aidé un garagiste, situé en face de notre hôtel, après l'avoir observé pendant une heure depuis la chambre, pour lui permettre de placer un moteur dans une voiture. »

A l'occasion du Mémorial commémorant les réalisations de Jean-Jacques Gadisseur, qui s'annonce fin juin, nous sommes partis à la rencontre de celle qui a partagé sa vie trépidante et passionnante pendant plus de 40 ans.

Monique nous accueille dans un endroit bien connu des Sombreffois, situé à la chaussée de Nivelles, le **Garage Gadisseur**. Ce lieu est chargé d'histoires, d'anecdotes, de travail et de passion vécue également aux quatre coins de la Belgique.

Monique, comment l'aventure a-t-elle commencé ?

« Lorsque j'ai rencontré Jean-Jacques, il était déjà impliqué dans le sport moteur. En 1972, après notre mariage, je mords à l'ambiance et l'adrénaline des courses automobiles, je l'accompagne et je plonge dans l'organisation notamment pour l'auto-cross de Sombreffe.

En 1974, quelques mois après la naissance de Bertrand, nous par-



Jean-Jacques et sa collection de miniatures

C'est dans cette effervescence que le **Club Samouraï** va voir le jour.

Regroupant de nombreux amateurs, et rassemblant les jeunes souhaitant se lancer dans les sports mécaniques, le Garage familial va se transformer en une fourmilière et un vivier pour l'apprentissage de la mécanique mais aussi en un lieu de ralliement de tous les passionnés de la région.



L'équipe des commissaires du Samouraï était très réputée



L'équipe des commissaires du Samouraï formait une grande famille

Les **organisations d'auto-cross**, se déroulant sur un terrain proche de la chaussée, à la sortie de Sombreffe, vont aussi être le théâtre d'opérations hors du commun.



Jean-Jacques a roulé en Auto-cross en 2 CV (Sombreffe 1980)

Pour ses 10 ans, l'**ASBL "Flic et voyous"** va bénéficier d'un terrain de jeu exceptionnel avec une course de Stock car opposant de vrais policiers à des « voyous » en quête de reconnais-

sance et de réhabilitation. Cette initiative, on la doit au Commissaire Pierre-Bernard Velge.

Sa philosophie était d'aider les jeunes délinquants à sortir de leur situation en participant à des activités extrêmes tout en les impliquant dans l'organisation.

Monique se souvient de cette période :

« Nous avons organisé, pendant plusieurs années, cet événement qui rassemblait un public impressionnant de tous bords, des juges, des policiers et des « voyous ». Impensable à l'heure actuelle. Nous avons même eu la visite du Prêtre Guy Gilbert, le curé des loubards au look unique.

C'était une ambiance exceptionnelle qui permettait à ces « voyous » de participer à la course mais aussi d'assurer des responsabilités comme tenir le bar ou la caisse ; c'était osé mais fédérateur avec un rôle social et formateur auquel Jean-Jacques tenait et que nous voulions défendre dans nos organisations. »

Le succès de ces différentes opérations allait être valorisé par le **tournage du Film belge "Gros cœur"**, tourné en 1987, dont l'histoire d'un ancien pilote professionnel, amoureux de belles mécaniques, démarre lors d'une course d'auto-cross à Sombreffe.

« Une magnifique aventure qui nous a conduits sur différents circuits dont celui d'Ingelmunster où nous avons suivi l'équipe et les comédiens tout au long du tournage. J'en garde de très bons souvenirs », nous raconte avec émotion, Monique.

Le Rallye, une vitrine pour Sombreffe

Jean-Jacques était également le **créateur et l'organisateur du rallye automobile**, qui rassemblait des coureurs de tout le royaume et qui s'est déroulé pendant 25 ans à Sombreffe. Monique était la partie invisible mais essentielle au bon déroulement de l'épreuve.

« Nous avons lancé l'organisation du rallye avec d'autres amis dont Marc Beguin. Les premières éditions, dans les années 80, démarraient du Garage et, très rapidement, d'un rallye provincial, nous avons acquis de la notoriété pour passer en Championnat de Belgique.

Le rallye accueillait de nombreux pilotes et sa position en fin de saison faisait qu'il se passait toujours quelque chose pour le Titre de champion de Belgique.

L'ambiance était unique, le Garage était transformé 15 jours avant l'épreuve en un centre nerveux, plusieurs pilotes dormaient sur place ou venaient pour

passer un beau week-end » se souvient Monique.



Fin des années 80 et début 90, le Garage se transformait en centre névralgique du rallye

Le rallye était aussi un **moteur économique pour la Commune de Sombreffe**. Pendant plusieurs jours, les commerçants profitaient de retombées et cela donnait aussi un rayonnement à la Commune.

Tout ce travail d'organisation et de mise en avant était aussi ponctué d'autres organisations sportives tout aussi distrayantes.

« Jean-Jacques ne savait pas rester sans rien faire et il aimait innover dans ses activités » nous relate son épouse.

Qu'il s'agisse du club de commissaires de routes, qui a compté pour le grand club de Belgique, ou d'autres activités comme la marche qui drainait un autre public tout aussi important que pour le rallye ou encore le tennis de table qui se jouait dans le Garage, la famille Gadisseur était associée à cet esprit fédérateur.



Le club de ping-pong est né dans le Garage

« Les activités que Jean-Jacques a lancées ont été le terrain de jeu de nombreux jeunes qui sont devenus par la suite eux-mêmes organisateurs, responsables de clubs ou encore participants de haut niveau.



Le Garage en 2010, lors du passage du Tour de France

C'était l'école de la vie, une entraide exceptionnelle... Toujours de bonne humeur et malgré son apparence froide et sérieuse, mon mari avait le cœur sur la main » sourit Monique en nous relatant toutes ces belles histoires.

Encore en 2010, à quelques jours de rentrer à l'hôpital, il s'impliqua, avec la station-service, dans une animation pour le passage du **Tour de France à Sombreffe**.

On y retrouvait, sortie de son imagination, une roue géante reprenant l'ensemble des étapes, la présentation de sa grande collection de véhicules miniatures, l'animation avec la radio locale "Quartz", buvette et chapiteaux, pour qu'une fois de plus, la fête soit au rendez-vous pour tous.

Cette activité très réussie fut saluée par une reconnaissance de la Loterie Nationale pour laquelle Jean-Jacques recevait le premier prix et un voyage

sur les plus beaux cols de France, qu'il ne pourra malheureusement pas assurer.

Jean-Jacques nous quittait, en août 2010, laissant sa famille, ses amis et même sa commune, orphelins de ses nombreuses idées et activités qu'il aurait certainement encore développées par la suite.

Le week-end des 21, 22 et 23 juin, lors du Mémorial à son honneur, pour sa famille et son fils, trop tôt disparu également, nous vous invitons à nous rejoindre pour parcourir tous ces souvenirs en photos, vidéos et anecdotes, avec la présence de nombreuses personnes qui ont connu et participé aux différentes activités mises en place par la famille Gadisseur.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Vendredi 21 juin 2024

- Visite de l'exposition par les écoles de l'entité
- **19h00** : Ouverture officielle de l'exposition (documents d'époque, vidéos, exposition de véhicules de compétition)
- **20h00** : Cocktail offert par le Namur Racing Club
- **22h00** : Clôture de la journée

Samedi 22 juin 2024

- **8h00** : Ouverture de l'exposition
- **8h30** : Accueil des participants à la « Ronde des 3 provinces », balade d'orientation ouverte à tous sur les traces du Rallye de Sombreffe
 - Catégorie Touring : fléché non métré, notes littéraires et cartes simples sur un parcours de 180 km
 - Catégorie Confirmés : idem + carte à tracer, fléché allemand sur un parcours de 200 km
- **9h45** : Briefing
- **10h00** : 1er départ
- **12h30** : Repas de midi pour les participants de la « Ronde des 3 provinces »
- **14h00** : Départ de la 2ème boucle de la « Ronde des 3 provinces »
- **17h30** : Arrivée des premiers participants
- **18h30** : Repas
- **20h30** : Remise des prix
- **22h00** : Clôture de l'exposition



Dimanche 23 juin 2024

- **8h00** : Ouverture de l'exposition
- **8h15** : Départ des marcheurs pour une balade de 5 ou 10 km
- **11h00** : Exposition de véhicules ancêtres + accueil des participants à la « Balade du mémorial Gadisseur »
- **12h00** : Repas pour les participants à la balade
- **13h30** : 1er départ pour la balade de 90 km
- **17h30** : Retour de la balade
- **18h00** : Repas
- **20h00** : Remise des prix
- **22h00** : Clôture de l'exposition

Rencontre aux coins des champs

La Commune de Sombreffe, en collaboration avec la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et les agriculteurs de Sombreffe, vous invite, le dimanche 30 juin, à une « Rencontre aux coins des champs » !

Cet événement vise à rapprocher les agriculteurs/agricultrices du territoire et les citoyens.

Au programme : balades, observations, découvertes, échanges et convivialité !



Est-ce que c'est payant ?

L'inscription à l'événement est gratuite. Une petite restauration payante (nourriture et boisson) sera disponible sur place.

Dois-je m'inscrire ?

Il est vivement recommandé de s'inscrire et de mentionner le nombre de participants. En effet, cela permettra aux organisateurs de se préparer au mieux à cette rencontre. Vous pouvez le faire en suivant ce lien : <https://forms.gle/ohg39a4i1VC9tCb79>

Comment cela fonctionne exactement ?

Trois moments distincts sont prévus durant la journée. Deux séances de rencontres et d'échanges avec des agriculteurs du territoire et un moment convivial correspondant au dîner. Les rencontres se dérouleront sur deux sites différents avec la possibilité d'y participer, soit le matin, soit l'après-midi. Le pique-nique se déroulera sur le site où vous serez à ce moment-là.

Que dois-je prévoir ?

En cas de mauvais temps, nous vous conseillons vivement de prévoir des vêtements adaptés (bottes ou bottines, manteau, parapluie, etc.).

Se munir d'une gourde d'eau est toujours une bonne idée.

Sinon, votre présence et votre bonne humeur sont les bienvenues.

Pourrais-je manger ? Dois-je prévoir un pique-nique ? Où mangera-t-on ?

Pour l'heure du dîner, nous vous invitons à prendre votre pique-nique. Un stand de boissons ainsi que la vente de petits snacks (chips, saucisses sèches, etc.) sont prévus. Les consommations seront payantes. Vous pourrez manger sur les deux sites

choisis lors de votre visite (site n°1 ou site n°2). Des bancs et des tables seront prévus à cet effet.

Puis-je venir en famille ?

Bien entendu ! Cet événement se veut être le plus inclusif possible et le contenu pourrait intéresser les plus jeunes (découverte des champs et des méthodes de production, observation du matériel agricole, etc.).

Quelles seront les durées des balades ? Sont-elles difficiles ?

Les balades/discussions dureront plus au moins une heure mais la distance parcourue ne devrait pas dépasser 1km.

Les marches se dérouleront le long des champs sur des parcelles de terrain qui pourraient être difficiles à pratiquer pour les personnes à mobilité réduite ou les personnes âgées. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour de plus amples informations à ce propos.

Où puis-je me garer ?

Des espaces de parking gratuit seront prévus et indiqués à l'aide de panneaux sur les différents sites d'accueil : Site n° 1 = Cimetière de Tongrinne – Rue de Boignée et Site n°2 = Au pied de l'éolienne - Chemin de l'Ornoi.

Vous voulez en savoir plus ?

Rendez-vous sur le site internet : <https://www.sombreffe2030.info> ou scannez le QR Code.



Contact : Fondation Rurale de Wallonie - Julien Apers - ☎ 010/23 78 05 – ✉ j.apers@frw.be.

Une initiative de la Commune de Sombreffe, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie, dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR).



La traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux habitants s'est déroulée le vendredi 26 avril dernier en la salle du Conseil, à l'attention des habitants arrivés en 2023.

Une trentaine de citoyens ont ainsi répondu à l'invitation et ont assisté à une présentation détaillée de la Commune de Sombreffe, ses atouts, ses défis, ses projets et ses attentes.

Manifestement ravis de l'initiative et de l'accueil reçu, les nouveaux habitants présents ont pu clôturer

la soirée autour du verre de l'amitié, en conversant avec les acteurs de la vie communale ainsi qu'avec les membres de la Zone de secours Val de Sambre et de la Zone de police SamSom qui nous ont fait l'honneur de leur présence.



REMISE DU BREVET DE LAURÉAT DU TRAVAIL À MADAME VAN BOECKEL

Lors de la séance du Collège communal du 10 avril 2024, Monsieur le Bourgmestre, Etienne BERTRAND, a eu l'honneur de remettre le **brevet de Lauréat du travail** à une concitoyenne sombreffoise, **Madame Aurore VAN BOECKEL** !

Madame VAN BOECKEL a obtenu le **titre et l'insigne d'or de Lauréat du Travail** le 10 décembre 2023 lors d'une cérémonie nationale en présence de la Ministre de l'Intérieur, Annelies VERLINDEN. Cet insigne est décerné aux personnes qui ont minimum 18 ans d'expérience de travail et qui s'investissent sans relâche dans leur profession.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations !



AUBE DES OISEAUX : LE SOLEIL ET LES DÉCOUVERTES ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS !



Ce mercredi 1er mai n'était pas jour de grasse matinée pour tout le monde ! Une quarantaine de courageux, bottines aux pieds, s'est retrouvée sous un magnifique lever de soleil à la rue Croix Brûlée à Sombreffe.

Objectif ? Participer à l'aube des oiseaux, organisée par la Commune de Sombreffe et Natagora (régionale Hesbaye Ouest).

Encadrés par deux ornithologues, Michelle ROCHER et Anne BOCK, et deux guides des lieux, Frédéric LAGACHE et Frédéric VANSIMAEYS, les 40 observateurs ont été répartis en deux groupes et se sont mis en route en direction de la future réserve naturelle des Trois Viviers.

Résultat : de très belles observations avec **une trentaine d'espèces d'oiseaux** pour la plupart observés et entendus ainsi que la découverte du site des Trois viviers et des environs qui leur offrent le gîte et le couvert.

Merci à tous les participants !

Liste des oiseaux vus et/ou entendus : accenteur mouchet, alouette des champs, bergeronnette grise, bergeronnette printanière, bernache du Canada, bruant jaune, canard colvert, chevêche d'Athéna, choucas des tours, corbeau freux, corneille noire, faisan de Colchide, faucon crécerelle, fauvette à tête noire, fauvette grisette, héron cendré, linotte mélodieuse, merle noir, mésange bleue, mésange charbonnière, mésange noire, moineau domestique, pic vert, pigeon ramier, pinson des arbres, pouillot véloce, tarier des prés, tourterelle turque, traquet motteux et troglodyte mignon.





Informations aux citoyens

CONSULTATIONS ONE POUR LES ENFANTS



Les consultations pour enfants de l'Office de la Naissance et de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.



Gratuites, ces consultations ont pour but de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.

Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous à prendre auprès de Madame Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents). Tél. : 0499/998 005.

A Sombreffe : Consultation des enfants par le Docteur SCHAUWERS, le 2^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h et les autres vendredis de 13h00 à 15h00, dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

Les consultations initialement prévues à Ligny ont temporairement lieu dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe. Elles sont assurées par le Docteur HEIJMANS les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois à 13h30.

DON DE SANG À LA SALLE SAINT-LAURENT À SOMBREFFE

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

Le prochain don sans rendez-vous aura lieu **le jeudi 29 août, de 15h00 à 18h30 à la salle Saint-Laurent à Sombreffe (rue Tienne de Mont, 30).**

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité.

Plus d'infos : www.donneurdesang.be



INFOS :
www.DonneurDeSang.be
0800 92 245



ALE-TITRES SERVICES DE SOMBREFFE : À VOTRE SERVICE !



Connaissez-vous l'ALE - Titres Services de Sombreffe ?

Il s'agit d'une ASBL située à Ligny à laquelle un particulier (utilisateur) peut faire appel pour de petits travaux ou une aide dans son ménage. Concrètement, elle met au service de l'utilisateur des travailleurs qui sont rémunérés grâce aux chèques ALE ou aux chèques titres-services. Ce système est avantageux aussi bien pour le travailleur que pour l'utilisateur !

Plus précisément, la **section « Titres-services »** de cette ASBL propose aux particuliers des prestations de **tâches ménagères au domicile** ou de **repassage en atelier**.



Elle permet aussi à de nombreux travailleurs de revenir dans le circuit du travail, de disposer d'un salaire mensuel garanti, de profiter de chèques-repas et de bénéficier de formations multiples et variées.

Micheline, une carrière au sein de l'ALE-Titres Services de Sombreffe

En cette fin du mois de mars 2024, nous avons célébré le départ à la retraite de notre collègue Micheline après une longue carrière au sein de l'ALE-Titres Services de Sombreffe.

Micheline a été engagée par l'ALE comme **aide-ménagère en janvier 1998**. Lorsque l'ALE a créé la section « Titres-Services », c'est tout naturellement que Micheline a suivi.

Quelques années plus tard, grâce au soutien de notre ASBL, de l'auto-école IPAMs et de l'auto-école sociale de Marcinelle, Micheline a passé avec succès l'épreuve du permis de conduire.

Choisir l'ALE-Titres Services de Sombreffe, c'est

donc aussi soutenir un emploi qui a du sens dans votre commune !

Pour l'entretien de votre domicile, le repassage de votre linge en atelier ou vos petits travaux, n'hésitez donc plus à faire appel à l'ALE – Titres service de Sombreffe !

La section Titres-Services recrute !!

Vous êtes intéressé par un job dans le secteur des titres-services ?

Contactez-nous !

☎ 071/88.78.20

✉ contact@ts-sombreffe.be ou

fabienne.colard@ts-sombreffe.be

📍 Rue Désiré Harzée, 32
à 540 Ligny.



Un plan d'urgence pour vous et votre famille



Etablissez un plan d'urgence personnalisé en quelques étapes !

Vous rédigez de petites listes pour les choses les plus bêtes : une liste de souhaits pour Saint-Nicolas, une liste de tâches à faire à la maison, une liste de résolutions pour la nouvelle année, ...

Mais ne vous manque-t-il pas la plus importante des listes ?

Une liste avec les personnes de contact en cas d'urgence, les routes d'évacuation dans votre maison et le placement des détecteurs de fumée...



Un plan sur mesure

Etablissez un plan d'urgence qui vous aidera, vous et votre famille, à réagir rapidement et correctement face à des événements graves.

En seulement quelques étapes, vous recevrez un plan sur mesure.

1. Visitez www.monplandurgence.be.
2. Répondez aux questions.
3. Téléchargez votre plan d'urgence personnalisé.
4. Imprimez-le et affichez-le de manière visible à la maison.
5. Transférez-le également sur votre téléphone.

Astuces pour les familles avec enfants

N'hésitez pas à **parcourir votre propre plan d'urgence avec vos enfants**.

1. Essayez le plan de temps en temps avec tout le monde.
2. Transformez-le en jeu avec les enfants.
3. Qui sait sortir de la maison les yeux bandés, peut le faire avec une fumée épaisse.
4. Chaque membre de votre famille connaît-il le fonctionnement du système d'alarme ?
5. En avance, définissez un contact en cas d'urgence.
6. Mettez les numéros de ces personnes-ressources dans la mémoire de leur téléphone mobile (s'ils en ont un) ou dans un carnet dans leur cartable.

Soyez alerté en cas d'urgence

Lors d'une situation d'urgence dans votre quartier, vous souhaitez être alerté à temps.

De cette façon, vous pouvez prendre les bonnes mesures pour vous protéger vous-même et votre famille.

Inscrivez-vous sur BE-Alert (<https://www.be-alert.be/fr>) pour recevoir un message d'alerte par sms, par appel vocal ou courriel dans une situation d'urgence.



Enquête du Moniteur de sécurité 2024

Au cours des mois de mai et juin, vous avez reçu/recevrez peut-être un questionnaire relatif au **Moniteur de sécurité**. Il s'agit d'une **enquête menée auprès de la population sur différents thèmes liés à la sécurité**. Il interroge les citoyens sur leur sentiment d'insécurité, les problèmes de quartier, la victimisation et la qualité de l'intervention policière. L'initiative est organisée par la police en collaboration avec le SPF Intérieur et les autorités locales (zones de police et communes).



Les données recueillies contiennent des **informations précieuses pour le développement de la politique de sécurité** de votre commune. Nous vous demandons donc d'accueillir favorablement ce Moniteur de sécurité et de prendre le temps nécessaire pour répondre aux questions de l'enquête. Votre participation est très importante. Vos réponses seront traitées de manière totalement anonyme.

Les personnes sélectionnées par échantillonnage statistique aléatoire reçoivent l'invitation à participer au questionnaire, dans leur boîte aux lettres, au cours de la période **mai-juin 2024**. Les résultats sont attendus pour le premier semestre 2025.

Plus d'informations sur le site :

<https://www.police.be/5307>

Merci d'avance pour votre participation !



Les services communaux

COORDONNEES DES SERVICES

Accueil général

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

☎ 071/117 000 – ☎ 071/827 440

✉ info@sombreffe.be

🌐 www.sombreffe.be

Facebook Commune de Sombreffe-Officiel

Twitter @ACSombreffe

LinkedIn Administration communale de Sombreffe



Service Secrétariat général

Direction administrative : ☎ 071/117 001

✉ secretariat.general@sombreffe.be



Service Affaires générales

- Enseignement :

☎ 071/117 002 - ✉ enseignement@sombreffe.be

- Communication :

☎ 071/117 002 - ✉ communication@sombreffe.be



Service Cadre de vie

- Urbanisme :

☎ 071/117 006 - ✉ urbanisme@sombreffe.be

- Travaux - Mobilité :

☎ 071/117 007 - ✉ travaux@sombreffe.be

- Environnement - Cimetières - Bien-être animal - Propreté publique : ☎ 071/117 008

✉ environnement@sombreffe.be



Service Population - Etat civil

- Cartes d'identité - Passeports - Permis de conduire
- Changement d'adresse - Etat civil :

☎ 071/117 009 - ✉ population-etatcivil@sombreffe.be



Service Cohésion sociale

- Location de salles et occupations du domaine public - Sport - Plaine de jeux : ☎ 071/117 004

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Enfance/Petite enfance - Logement - Plan de cohésion - PMR et pensions - ODR - Jumelage - Tourisme - Académie : ☎ 071/117 005

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Espace Public Numérique de Ligny : ☎ 071/820 899

- Petite Infrastructure Sociale de Quartier (PISQ) :
☎ 0499/699 324



Service Finances

- Recouvrement : ☎ 071/117 003

✉ recette@sombreffe.be

- Taxes : ☎ 071/117 003 - ✉ recette@sombreffe.be

- Marché hebdomadaire : ☎ 071/117 003

✉ marches.hebdomadaires@sombreffe.be

- Comptabilité : ☎ 071/117 003

✉ finances@sombreffe.be

ACCÈS AUX SERVICES COMMUNAUX



Les services communaux (à l'exception du service Urbanisme) sont ouverts au public selon les horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Pour le service Urbanisme, les visites de plus de 10 minutes nécessitant un contact physique (ex : demande d'avis sur les projets urbanistiques, aide au remplissage de formulaires, ...) se font **uniquement** sur rendez-vous par téléphone au ☎ 071/117 006 ou par mail à l'adresse ✉ urbanisme@sombreffe.be.

AUTRES COORDONNEES UTILES

Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe ☎ 071/88.59.56 (durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Tamines ☎ 071/77.28.21
(en journée, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny ☎ 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny ☎ 071/11.70.04 (réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny ☎ 071/11.70.04 (réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe ☎ 071/88.94.71 (conciergerie)

CPAS - Rue Haute, 7 - Ligny ☎ 071/49.01.10

Ecoles communales

Boignée et Ligny ☎ 071/88.77.75

Tongrinne ☎ 071/85.21.54

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137
info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseillère en communication,
Bénédicte COLSON se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec elle au
0476/311 847 - benedicte@regifo.be



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
S O M B R E F F E

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE

LE DIMANCHE DE 18H À 21H*

**LES FRITES DE MÉMÉ
SERONT À LIGNY!**

LIVRAISON OFFERTE À PARTIR DE 25€
sur Ligny et Sombreffe

Commande par téléphone au 0475 61 77 42 ou par Messenger

📍 Rue St Nicolas, 15 - 5140 Ligny



**SUIVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK
POUR RESTER
INFORMÉ!**

*Les Frites de
Mémé*

* Les horaires peuvent
varier en fonction des
événements.

Le Pressoir



CONCERT (1^{er} vendredi du mois)
Masterclass



**Caviste : Vins - Champagnes
Alcools - Bières artisanales**



Bar à vins
Planches terre et mer
Plats chauds servis dans un week
Venez profiter de notre **grande terrasse** extérieure

Marc Nuttinck
chaussée de Wavre, 45 - 5030 Gembloux
T. 081 34 64 93 - M. 0468 45 97 39
snclepressoir@gmail.com

Lundi -> Fermé • Mardi -> Fermé • Mercredi : 14h - 18h30 (magasin) • Jeudi : 14h - 18h30 (magasin) et 18h30 - 23h00 (bar)
Vendredi : 14h30 - 18h30 (magasin) et 18h30 - 01h00 (bar) • Samedi : 14h30 - 18h30 (magasin) et 18h30 - 01h00 (bar) • Dimanche : fermé

VOTRE SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE

Chauffage et sanitaire
Montage – Entretien – Dépannage
Installateur agréé
VIESMANN

Art Quentin

Rue Pichelin 2d - 5140 Sombreffe
GSM 0472 69 56 24
artquentin.chauffage@gmail.com

Collection Privée

Prêt-à-porter et accessoires pour dames

www.collectionprivée.be

Place de l'Orneau 26
5030 Gembloux
081 600020



TOITURE - MACONNERIE - OSSATURE BOIS
071 88 90 49
pecorella@pecorella.be



COMMÉMORATIONS DE LA FIN DE LA 2^{ème} GUERRE MONDIALE

Se souvenir pour ne pas oublier...

Après la **cérémonie officielle** qui s'est tenue le 8 mai au Monument aux morts des deux guerres, place de Mont à Sombreffe, c'était au tour des **élèves des écoles Saint-Laurent et "Les 2 Châtaigniers" de Sombreffe** de perpétuer le devoir de mémoire par une cérémonie entièrement pensée et réalisée par leurs soins, intitulée **"Hommage à nos héros oubliés"**.

Un instant de recueillement pour rendre hommage aux personnes qui se sont battues pour notre liberté, lors de la 2^{ème} guerre mondiale.

Un moment pour se replonger dans notre Histoire...

Une occasion de rappeler aux adultes d'aujourd'hui et de demain que la tolérance est une valeur essentielle pour la sauvegarde de notre liberté et de la paix.

Merci aux représentants des associations patriotiques, aux enfants des écoles Saint-Laurent et "Les 2 Châtaigniers", à Radio Quartz et aux personnes présentes pour leur participation à ce devoir de mémoire.



Service Affaires générales

PERSONNEL : LA COMMUNE DE SOMBREFFE RECRUTE

Des surveillants habilités (H/F/X) pour assurer la sécurité aux abords des écoles

Le/la surveillant(e) habilité(e) par le Bourgmestre a notamment pour mission d'assurer la sécurité des enfants qui traversent la chaussée de Nivelles, à hauteur de l'école libre Saint-Laurent et de l'école de la Fédération Wallonie-Bruxelles « Les 2 Châtaigniers ».

Profil

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être enseignant, parent, personne retraitée, ... ;
- Être disponible le lundi, mardi, jeudi, vendredi au matin et en fin d'après-midi, ainsi que le mercredi à l'entrée et à la sortie des écoles (matin et midi) ;
- Être soucieux de veiller à la sécurité des enfants aux abords des écoles ;
- Être disposé à suivre une petite formation sur la sécurité dispensée par la zone de police locale SamSom.



Des surveillants des temps de midi (H/F/X) pour les écoles communales

Envie d'intégrer les équipes des surveillant(e)s des temps de midi au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne) ? La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement.



En tant que surveillant(e) des temps de midi, vous serez chargé(e) de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Horaire et tarif du contrat de travail

De 11h45 à 13h45 (sauf le mercredi), soit un contrat de 8h00 par semaine au tarif de 12 € brut de l'heure (= presque le net).

Tâches principales

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi (dans la cour) ;
- Assurer la distribution des repas chauds (formation offerte pour le portionnement) ;
- Préparer/nettoyer le réfectoire avant et après les repas.

Profil

- Aimer le contact avec les enfants ;
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans (une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants - mouvement de jeunesse, plaine, ... - est un atout, tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou de puériculteur/trice) ;
- Présenter une image positive de l'école.

Contact : Informations complémentaires et candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) auprès du Service du personnel
☎ 071/117 001

✉ veronique.ladriere@sombreffe.be

✉ sophie.libeau@sombreffe.be

Des surveillants (H/F/X) de bâtiment en location sous forme de volontariat (réserve de recrutement)

La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement de surveillant(e)s de bâtiment en location sous forme de volontariat, pour réaliser des missions de surveillance dans certains bâtiments communaux mis en location.



Attention !

Le/la surveillant(e) ne peut pas déjà effectuer un bénévolat et une activité complémentaire rémunérée par la Commune de Sombreffe.

Missions

- Surveiller et garder les locaux du Centre communal de Ligny et de la Maison Multiservices de Ligny pendant les heures d'occupation ;
- Veiller au bon ordre des locaux afin d'éviter toute détérioration ;
- Signaler au personnel de maintenance toute anomalie ou dégradation constatée lors de la surveillance ou à l'occasion du nettoyage (luminaire à remplacer, panne de chauffage, ...) ;
- Ouvrir et fermer les portes d'entrée et des différents locaux dont il/elle a la garde, aux heures d'occupation ;
- Eteindre les appareils d'éclairage et de chauffage ;
- Tenir l'inventaire et l'économat des produits d'entretien et du matériel de nettoyage ;
- Accueillir et informer les personnes désireuses de visiter les salles en vue d'une location ;
- Réaliser un état des lieux des salles de réception après location, un inventaire du matériel utilisé et faire signer les documents par les locataires ;
- Veiller au respect de la fermeture des portes de sécurité.

Horaire de la convention de volontariat

Un horaire précis n'est pas établi, étant donné que les prestations* peuvent avoir lieu en soirée, le samedi ou le dimanche et que les mises à disposition ou locations sont aléatoires, à l'exception des mises à disposition ou locations à certains clubs ou associations.



*Prestation = réaliser un état des lieux des salles de réception après location, ainsi qu'un inventaire du matériel utilisé et faire signer ces deux documents par les locataires. Une prestation = défraiement de 30 €. Il faut veiller à ne pas dépasser 1.659,29 € par an (montant au 01.01.2024).

ENSEIGNEMENT

Nomination de 3 institutrices des écoles communales

Ces derniers mois, trois institutrices des écoles communales ont été nommées. Il s'agit de Mesdames Couline TRICOT, Naïk DETRAIT et Amandine DECOUX.

Madame Couline TRICOT est institutrice en 1^{ère} et 2^{ème} primaire à l'école communale de Ligny. Madame Naïk DETRAIT enseigne le néerlandais dans les 3 implantations communales. Madame Amandine DECOUX s'occupe, quant à elle, des élèves de 2^{ème} primaire de l'école communale de Boignée. **Félicitations à toutes les 3 !**



Madame Couline TRICOT a presté serment dans les mains de Monsieur le Bourgmestre, Etienne BERTRAND, ce 24 avril

Frelons asiatiques : que faire si vous repérez un nid ?

Le 8 avril dernier, les apiculteurs sombreffois ainsi que le lieutenant COQU de la Zone de secours Val de Sambre se sont réunis à l'Administration communale de Sombreffe.

Objectif : échanger sur la problématique de la présence des frelons asiatiques sur notre territoire et sur les moyens mis en place au sein de la commune pour neutraliser leur nid.

Comment les repérer, quel danger représentent-ils pour l'humain et les autres insectes, que faire en cas de constat d'un nid, qui contacter pour le neutraliser, ... autant de questions auxquelles nous répondons dans cet article.

A quoi ressemble un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique est un insecte exotique envahissant de la famille des guêpes, originaire d'Extrême-Orient. Introduit accidentellement près de Bordeaux en 2004, il progresse vers le nord au rythme moyen de 60 km par an. Le premier nid a été détecté en Wallonie en 2016. Depuis lors, sa progression se poursuit sur tout le territoire.

Il n'est pas toujours évident de distinguer le frelon asiatique des autres insectes.

Le frelon asiatique peut atteindre une taille de **30 mm (plus grand qu'une guêpe et légèrement plus petit que le frelon européen)**. Sa tête est orange avec un front noir. Son thorax est entièrement brun/noir et l'abdomen est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec un seul segment jaune orangé. Ses pattes sont jaunes à leur extrémité.

La Zone de secours Val de Sambre vous aide à l'identifier : <https://zonevalde-sambre.be/conseils/interventions-insectes-nuisibles>



Comment reconnaître un nid de frelons asiatiques ?

Les frelons asiatiques produisent **deux nids**.

Au printemps (mars-avril), la colonie forme un **nid primaire** de la taille d'une orange. Il peut se trouver dans un endroit abrité (sous une corniche, dans un nichoir, dans un garage, dans une grange, ...). Il est très semblable au nid de guêpes ou de frelons européens.

En se développant, vers le mois de juin, la colonie a ensuite besoin de plus d'espace et le nid primaire est abandonné pour un nid secondaire.

Le **nid secondaire** est un nid plus grand (de 40 cm à 120 cm de haut) présent de juin à octobre et situé très souvent en hauteur dans les arbres. Il peut également se trouver à hauteur d'homme, dans les haies, les murs, les toitures, ... L'ouverture est latérale et la forme est arrondie. Ce nid secondaire est déserté fin de l'automne début de l'hiver, puis définitivement délaissé. Il n'est jamais réutilisé d'une année à l'autre.

Seules les jeunes reines survivent à la période hivernale.

Bon à savoir ! Le nid des frelons européens est plus allongé et présente un large trou d'entrée situé en-dessous. Sa taille est plus modeste. Il est souvent construit dans un hangar, un grenier ou un arbre creux.



Le frelon asiatique est-il dangereux ?

Le frelon asiatique peut, dans certains cas, représenter une menace pour la **santé publique** mais également pour l'apiculture.

• Menace pour la santé publique

Le frelon est **peu agressif** envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Il devient dangereux s'il sent son nid menacé

(par exemple, si l'homme pose son pied ou sa main dessus ou s'il se promène à proximité du nid). Dans ce cas, tous les occupants du nid (qui peuvent se compter par centaines) attaquent en même temps. Cette **attaque massive** peut alors constituer un danger pour l'homme du fait du grand nombre de piqûres et de la projection possible de venin au visage.

En cas de piqûre unique, excepté pour les personnes allergiques, son venin est moins virulent que celui de l'abeille mais la piqûre est plus douloureuse car le dard plus long est enfoncé profondément.

Ce sont les **nids à hauteur d'homme** qui présentent le danger le plus grand. Avec les **nids hors de portée (en hauteur dans les arbres, par exemple)**, les attaques sont jugées improbables.

De même, les **nids détectés durant l'hiver** sont sans danger car ils ne contiennent plus que des insectes morts, parfois accompagnés de quelques fondatrices en diapause très engourdies par le froid.

• Menace pour l'apiculture

Contrairement aux frelons européens qui coexistent depuis longtemps avec les abeilles, les frelons asiatiques **capturent des abeilles** et autres insectes non nuisibles pour nourrir leur couvain. Leur forte prédation sur les abeilles, surtout en fin d'été, nuit de plus en plus à l'apiculture.

Mais c'est surtout le **stress** qu'ils provoquent auprès des colonies d'abeilles qui pose le plus de problème car il s'accompagne d'une diminution des réserves de miel et d'un affaiblissement des colonies.

Quel comportement adopter en présence d'un frelon asiatique ?

Si vous remarquez un frelon asiatique, il vaut mieux **le laisser tranquille** : il fuit la présence de l'homme.

Si vous repérez un nid, ne vous approchez pas à moins de 5 mètres et, si possible, délimitez un **périmètre de protection** afin d'empêcher quiconque d'en approcher.

Qui pouvez-vous contacter pour la neutralisation d'un nid de frelons ?

Tous les nids de frelons asiatiques ne

doivent pas systématiquement être neutralisés. Seuls ceux présentant un risque pour la sécurité des personnes (nids à hauteur d'homme) ou menaçant directement un rucher (nids à moins d'1 km d'un rucher) doivent être détruits.

Par ailleurs, les nids doivent idéalement être neutralisés avant les premières gelées. Après, il n'est plus nécessaire de le faire.

Les pompiers de la Zone de secours Val de Sambre (compétente, entre autres, pour la Commune de Sombreffe) peuvent procéder **gratuitement** à la destruction des nids de frelons asiatiques. N'hésitez pas à les contacter, dès l'apparition d'un **nid primaire**.

Pour ce faire, rendez-vous sur le site web <https://zonevaldesambre.be>. Cliquez sur le bouton « **Nids de frelons** » et remplis-

sez le formulaire.

S'il n'est pas possible pour vous d'introduire la demande via le formulaire en ligne, vous pouvez **contacter le dispatching** des pompiers au 071/121.425.

Plus d'infos et sources : <https://zonevaldesambre.be> ; <http://biodiversite.wallonie.be> ; <https://www.cari.be>.



PATRIMOINE

Un nouvel espace convivial au cœur du quartier Gironfontaine à Sombreffe

Si vous vous êtes récemment promené dans le paisible quartier de la rue Gironfontaine à Sombreffe, vous avez sans doute remarqué l'aménagement d'un lieu convivial sur une parcelle de pelouse communale. Cet espace offre aux habitants une nouvelle destination pour se détendre et se retrouver.



Ce projet résulte de la découverte faite lors de l'inventaire du patrimoine hydraulique réalisé dans le cadre des journées de l'eau 2023 par le service Cadre de Vie de l'Administration communale. En explorant les archives et en écoutant les récits des anciens, il est apparu que le quartier « Gironfontaine » était autrefois alimenté par une **pompe publique**. Bien

que sa localisation exacte et sa forme restent incertaines, le lien entre le passé et le présent de ce quartier s'est révélé être une source d'inspiration pour réaménager cet espace communal.



C'est ainsi qu'en décembre 2022, le Collège communal a pris la décision de redonner vie à ce lieu, jusqu'alors entretenu avec soin par les habitants. Les **ouvriers communaux** et les **stagiaires de la Régie des quartiers Gembloux-Sombreffe** ont transformé cette parcelle en un lieu de tranquillité et de convivialité. Au centre trône désormais une **ancienne pompe à bras en fonte**, acquise par la Commune de Sombreffe, surplombant une **auge en pierre bleue**. Autour, **trois bancs** invitent à la détente et aux échanges, disposés sur un espace pavé avec des matériaux de récupération locaux. Des **plantations** viennent compléter ce tableau, apportant une touche de verdure à cet espace rénové.

N'hésitez pas à profiter de cette nouvelle aire de repos !

Pierre MAUYEN, 1er Echevin des travaux, de l'environnement et du patrimoine

SOCIAL

Permanence sociale par le SPF à Ligny

La Direction Générale Personnes Handicapées du SPF Sécurité sociale organise une permanence pour la Commune de Sombreffe le **1er lundi du mois de 9h à 12h** (en cas de jour férié,

vérifier les dates sur www.sombreffe.be – rubrique Actualités) à la **Maison Multiservices** (derrière les bureaux du CPAS), rue Haute 5/7 à Ligny.

Prochaines dates de permanence

- 1er juillet 2024,
- 5 août 2024.

Contact :

✉ nancy.modrian@minsoc.fed.be

En cas d'absence, vous pouvez aussi contacter le SPF Sécurité sociale :

- Via le 0800/98.799, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
- Par internet : via le formulaire de contact sur le site internet <https://handicap.belgium.be/fr/contact/formulaire-de-contact>

CULTURE

Fête de la Musique

Venez faire la fête en musique ! L'Administration communale de Sombreffe et le Conservatoire Lucien Robert (section de Sombreffe) vous invitent à « **La Fête de la Musique** » le **mercredi 3 juillet**.

Au programme : 17h30 : remise des prix (proclamation) • 18h30 : animations musicales.

Adresse du jour : école communale de Tongrinne (sous chapiteau) - Rue Maréchal Juin, 3 à 5140 Tongrinne. Bar – Petite restauration – Entrée gratuite - Parkings à proximité

Un très beau moment convivial et festif !



Samaravia asbl

La saison 2023-2024 se clôture tout doucement avec nos derniers projets !

Redécouvrez le RAVeL, autrefois ligne de train 147, lors d'une exposition qui en retrace à la fois l'histoire, l'environnement et la biodiversité. À cette occasion, un jeu de piste pour les familles a été créé, dans lequel vous incarnez un.e chef-fe de train entre Ligny et Sombreffe. Et dans les écoles communales, plusieurs classes ont participé à un projet radio.

Une exposition sur le RAVeL et la ligne de train 147

Du 18 mai au 15 juin, l'exposition « **RAVeL Ligne 147** » s'installe dans le cloître de l'ancienne abbaye gembloutoise, à la **faculté de Gembloux**. Une multitude de panneaux seront présentés sur l'histoire de l'ancienne ligne de chemin de fer 147 : le patrimoine, les paysages, l'environnement et la biodiversité du tronçon de Grand-Leez à Ligny. Cette exposition est le fruit d'un partenariat entre trois associations locales : Agrophot, le Cercle royal 'Art et Histoire' de Gembloux et notre ASBL Samaravia.

- Visites libres du lundi au vendredi de 8h à 18h, ainsi que les samedis 18 mai, 1er et 15 juin de 14h à 17h.
- Visites guidées sur réservation (minimum une semaine à l'avance) pour des groupes de minimum 5 personnes.



Un jeu de piste 100% famille à faire cet été

En marge de l'exposition, venez résoudre « **L'enquête du Sombreffe Express** » et partez à la découverte de notre patrimoine ferroviaire. Dans ce jeu de piste, vous incarnez un.e chef-fe de train sur la ligne 147. Votre travail consiste à vous assurer que le train suit le bon itinéraire. Mais aujourd'hui, la police vous contacte pour vous confier une mission spéciale : un fugitif s'est infiltré dans votre train et il faut le retrouver ! Tout au long de votre promenade (6,5 km), suivez les instructions dans le carnet, répondez aux questions d'observation et contrôlez les passager-ère-s.

Disponible gratuitement au Syndicat d'Initiative de Ligny - Rue Pont Piraux 23, 5140 Ligny. Une initiative de l'ASBL Samaravia et du 38, carrefour culturel de Genappe, dans le cadre de la collaboration entre son Centre culturel et la Commune de Sombreffe.



Réservations : Jacques MIGNON – ☎ 0499/17.36.43 – ✉ mignon.jacques@gmail.com - **Adresse** : Avenue de la Faculté d'Agronomie 11, 5030 Gembloux (Parking Espace Senghor gratuit)

Une série de podcasts créée par les élèves

Cette année, nous avons proposé aux écoles communales de l'entité un projet de création sonore pour les plus grands. "Journal de classe" est une série de podcasts réalisée par les élèves de P3-4-5-6 de Ligny et Boignée, et de P5-6 de Tongrinne. En quatre séances, les enfants, par groupes, ont préparé leur épisode en classe sur des thématiques qui les animent, pour ensuite visiter les studios de notre radio local et y enregistrer leur travail. Un projet du Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) autour de l'éducation aux médias, en collaboration avec Radio Quartz.

Retrouvez bientôt tous les podcasts sur www.samaravia.be et sur les ondes.



Contact : Fei-Lin Benoit – ☎ 0492/53 37 88 - ✉ info@samaravia.be - 🌐 www.samaravia.be

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE COMMUNAL (EPN)

Quoi de neuf à l'EPN ?

Le réseau EPN a un nouveau logo



Le réseau EPN est précieux pour toutes les personnes en situation de précarité face au numérique. Dans un monde où la technologie est un outil de référence de plus en plus indispensable, il est important de pouvoir bénéficier d'un service gratuit, bienveillant et accessible partout en Wallonie (+ de 170 espaces).

Il faut avouer que l'ancien logo était trop « mystérieux » sur la nature d'un EPN. Le nouveau permet justement de **mieux comprendre l'acronyme « E.P.N. »**, en donnant au public ciblé la juste information inscrite en-dessous, essentielle à sa compréhension.



L'EPN de Ligny collabore avec les ouvriers



À la suite d'une rencontre entre l'animateur de l'EPN de Ligny et Gaëtan BAC-KAERT, ouvrier du service Cadre de vie, un projet a pu voir le jour et sera probablement le point de départ vers de nouvelles idées. Gaëtan ayant pris connaissance de l'existence de **l'imprimante**

3D, à l'EPN, a manifesté son envie de créer une **boîte à imprimer pour « protéger » les vannes dans les écoles** et ainsi éviter que les enfants ne puissent s'amuser à changer leur direction. Voilà une initiative ayant permis une **rencontre entre les deux services communaux** autour d'un projet concret qui met en valeur l'imprimante 3D en tant qu'outil utile qui, pour rappel, est mise à disposition gratuitement pour les citoyens.

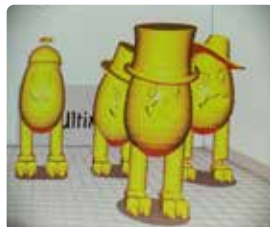


Ateliers de vacances pour les enfants

Ces mardi 30 avril et vendredi 3 mai, les enfants sont venus découvrir **l'impression 3D** et tout le processus de création qui précède. Après la courte démonstration des étapes servant à introduire le travail à réaliser pendant l'atelier, l'animateur a accompagné les enfants pas à pas... Tout d'abord en apprenant au groupe à naviguer dans un espace 3D et, ensuite, à **créer des objets simples** (sur PC) à l'aide du programme en ligne gratuit « Tinkercad ». Lentement mais sûrement, les enfants ont pu créer un personnage avec leur touche personnelle. Ruben a même pu imaginer et créer son personnage entièrement seul.



Les inscriptions aux futurs ateliers et les demandes d'informations se font par une simple demande à l'adresse xavier.vonneche@sombreffe.be.



Classe informatique seniors

La classe, maintenant au complet, permet aux plus âgés de découvrir ou mieux « dompter » leur machine. Les participants ont pu détecter de **nouvelles possibilités avec le smartphone et la tablette** pour embellir et faciliter leur quotidien. C'est dans cette optique que l'animateur conçoit les cours : celui-ci est à l'écoute pour répondre aux diverses demandes de la classe. Par exemple : les paiements mobiles sont-ils sécurisés ? Comment puis-je acheter quelque chose sur internet ? Comment envoyer un message à quelqu'un que seul lui recevra ?

Contact : Xavier Vonneche - ✉ xavier.vonneche@sombreffe.be

Plaine de jeux communale 2024

La Commune de Sombreffe organise sa traditionnelle **Plaine de jeux** durant le mois de juillet !

Cette année, l'équipe des animateurs a choisi comme thème : **"La Plaine voyage dans le temps"**.

Nous vous communiquons ci-après toutes les informations pratiques ainsi que les modalités d'inscription.

Dates

La Plaine se déroule **du 8 au 26 juillet 2024** :

- Semaine 1 : du 8 au 12 juillet
- Semaine 2 : du 15 au 19 juillet
- Semaine 3 : du 22 au 26 juillet

Âges

La Plaine communale est ouverte aux enfants âgés de **2,5 à 15 ans**.

Lieux

Les enfants sont répartis sur deux sites d'accueil, en fonction de leur âge :

- **Ecole communale de Tongrinne - 3, rue Maréchal Juin**
 - o Section des « tout petits » : de 2,5 à 4 ans
 - o Section des « petits » : de 5 à 6 ans
- **Complexe sportif de Sombreffe - 6, allée de Château-Chinon**
 - o Section « enfants et adolescents » : de 7 à 15 ans

Horaires

Les activités se déroulent de 9h00 à 16h00.

Garderies

Un accueil est organisé au **Complexe sportif de Sombreffe** pour tous les enfants, quel que soit leur âge, à partir de 7h00 (garderie du matin) jusqu'à 18h00 (garderie du soir).

Un transport en car est organisé afin d'acheminer les enfants de 2,5 à 6 ans, le matin, vers l'école communale de Tongrinne et, en fin de journée, vers le Complexe sportif de Sombreffe.

Prix

Le prix demandé est de **40 €/semaine par enfant**.

Ce prix comprend :

- Les garderies du matin et du soir ;
- Les éventuelles activités extérieures (une fois par semaine) ;
- Les collations du matin et de l'après-midi.

Important ! Les enfants doivent apporter leur pique-nique et leur boisson de midi.

Modalités d'inscription

Cette année, les inscriptions et le paiement de la Plaine de jeux se font depuis le **"Portail parent"** accessible via l'« E-guichet » sur le site internet de l'Administration communale à l'adresse <https://sombreffe.guichet-citoyen.be>.

Les personnes éprouvant des difficultés pour s'inscrire en ligne sur le « Portail parent » peuvent contacter le service Cohésion sociale, en téléphonant au 071/117.004.

Quelques points d'attention

La date-limite pour l'inscription est le vendredi (12h) de la semaine qui précède celle de la Plaine.

Il est possible d'inscrire un enfant pour toute la durée de la Plaine ou uniquement pour un nombre plus limité de semaines entières.

La confirmation de l'inscription ne se fait qu'après validation du paiement.

Contact : Service Cohésion sociale - ☎ 071/117.004 - ✉ cohesionsociale@sombreffe.be



Stage OXYjeunes

L'ASBL OXYjeunes organise une plaine de vacances au mois d'août en partenariat avec la Commune de Sombreffe. Sur le thème « Oxy Dynamite », les enfants de **3 à 12 ans** participeront à des activités

récréatives, ludiques et sportives. Fun, rigolades et activités garantis !

Informations pratiques

Quand ? **Du 29 juillet au 16 août 2024.**

Horaire : **De 9h à 16h** (garderie gratuite de 8h à 9h et de 16h à 17h30).

Où ? **A l'Ecole communale de Tongrinne, rue du Maréchal Juin, 3.**

Prix ? **70€/la semaine** (65€/la semaine à partir du 2ème enfant) / 65€/la semaine du 15 août (60€/la semaine à partir du 2ème enfant).

Merci de prévoir le repas de midi et la collation de 10h. La collation de l'après-midi est offerte.

Inscription obligatoire directement auprès de l'asbl Oxyjeunes sur www.oxyjeunes.be/events/stage-sombreffe ou au 071/38.84.00.

Contact : OXYjeunes - ☎ 071/38 84 00
✉ info@oxyjeunes.be

Brochure Accueil Temps Libre : de chouettes activités pour tout l'été

Les vacances estivales arrivent et pour répondre au besoin d'informations sur les activités proposées aux **enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans**, la Commune de Sombreffe aura très prochainement le plaisir de vous proposer la brochure des « Activités Temps Libre » de **l'été 2024**.

Cette brochure est non exhaustive. En effet, tous les opérateurs n'ont pas pu répondre à notre appel de recensement. Nous espérons qu'avec votre aide, elle sera rapidement complétée, pour sa prochaine édition.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année scolaire et déjà, un très bel été. Peut-être le sera-t-il à Sombreffe !



Contact : Fanny Defossez – Coordinatrice Accueil Temps Libre - ☎ 071/117.005
✉ fanny.defossez@sombreffe.be

Place aux enfants – Recherche d'hôtes

« **Place aux enfants** » aura lieu le **19 octobre 2024**. Cet événement offre la possibilité aux enfants âgés entre 8 et 12 ans de découvrir le monde des adultes sombreffois.

C'est donc **l'opportunité pour les acteurs locaux** de rencontrer des enfants curieux et intéressés. Vous souhaitez faire découvrir votre passion ou votre métier aux enfants ?

Contactez la coordinatrice Accueil Temps Libre.



Contact : Fanny Defossez – Coordinatrice Accueil Temps Libre - ☎ 071/117.005 - ✉ fanny.defossez@sombreffe.be

AÎNÉS



Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) de Sombreffe a le plaisir de vous inviter aux activités organisées dans le cadre de la « **Semaine des Aînés** » du **17 au 20 septembre 2024**. Le programme de cette semaine est riche et varié !

Mardi 17 septembre à l'Académie de Sombreffe

- 9h : Accueil

- 9h15 : Présentation du Prix littéraire Gillain 2023 : « Les dimanches d'Angèle » de Linda VANDEN BEMDEN
- 10h15 : Bien & Maltraitance des aînés

Vendredi 20 septembre au Centre culturel de Ligny

Salon bien-être avec **4 ateliers** :

- Massage
- Pharmacie alternative
- Initiation à la marche active
- Initiation à l'utilisation du défibrillateur

Merci de vous inscrire pour le 6 septembre 2024 au plus tard par mail au-

près du service Cohésion sociale.

Plus d'infos dans le prochain bulletin communal, et prochainement, sur www.sombreffe.be et la page Facebook « Commune de Sombreffe – Officiel ».



Contact : Service Cohésion sociale - ☎ 071/117.005 - ✉ cohesionsociale@sombreffe.be

Permanences

Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu, de 9 à 11h, les samedis :

- 15 juin 2024
- 6 juillet 2024
- 20 juillet 2024
- 3 août 2024
- 17 août 2024

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au ☎ 071/117.009 pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil (reconnaissance, nationalité, déclaration de mariage,...), ainsi que pour les cohabitations légales.



MARIAGES

Deux couples se sont mariés civilement à Sombrefe depuis la dernière parution du Bulletin d'information communale. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !



Monsieur Martin BARON et Madame Aurore HANS
se sont mariés civilement à Sombrefe le 23 mars 2024



Monsieur Etienne BERTRAND et Madame Valérie CIAPELLONNI
se sont mariés civilement à Sombrefe le 18 mai 2024

102 BOUGIES POUR LÉONIE !

Madame **Léonie GROSSEN** a franchi le cap des **102 ans** ce 16 avril 2024 !

La Commune de Sombrefe a eu l'honneur de la compter parmi ses citoyennes, il y a 4 ans, à la résidence service « Les Ardenelles ».

A l'occasion de son anniversaire, Madame Léonie GROSSEN a reçu le traditionnel bouquet de fleurs offert par l'Administration communale.

Toutes nos félicitations !





Le CPAS de Sombreffe

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale. Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes. A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.



- Présidente f.f. : VANDERMEULEN Laurence – ✉ laurence.vandermeulen@cpas.sombreffe.be
- Directeur général f.f. : ZARA Natalino - ✉ natalino.zara@cpas.sombreffe.be
- Assistante sociale en cheffe : CHALLE Carole ☎ 071/49.01.12 - ✉ carole.challe@cpas.sombreffe.be
- Accueil administratif : ☎ 071/49.01.10 – 📠 071/49.01.19 - ✉ info@cpas.sombreffe.be
- Receveur Régional : GAUTIER Jacques

Service social

Horaires des permanences :

- **Lundi** : de 9h à 11h30
- **Mardi** : de 9h à 11h30
- **Mercredi** : de 13h à 15h
- **Jeudi** : de 9h à 11h30
- **Vendredi** : pas de permanence - Sur rendez-vous uniquement

Allocation de chauffage

- Jeudi, de 9h00 à 11h30
- Contact : ✉ assistant.social@cpas.sombreffe.be

Compteur à budget

- Station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS

Distribution de repas à domicile

- Contact : ☎ 071/49.01.10
✉ repas@cpas.sombreffe.be

Mobisocial

- Si vous n'avez pas de moyen de locomotion ou ne pouvez vous déplacer seul(e), faites appel au Mobisocial pour vous rendre à vos rendez-vous médicaux, faire vos courses, ...
- Du mardi au jeudi, de 8h00 à 12h00
- Contact : HAINAUT Danielle
☎ 071/49.01.10 - ☎ 0494/43.45.56
✉ mobisocial@cpas.sombreffe.be

Easy-e-Space

- EPN du CPAS
Gratuit et ouvert à tous
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h00 – Mercredi de 13h30 à 16h00 (réservé aux enfants)
- Contact : FURLINI Pascale
☎ 071/89.18.00

Insertion sociale (SIS)

- Contact : NARO Caroline, Assistante sociale - ✉ sis@cpas.sombreffe.be

Insertion socioprofessionnelle (Job coaching)

- Lundi et jeudi, uniquement sur rendez-vous
- Contact : NARO Caroline

Médiation de dettes

- Uniquement le vendredi matin, sur rendez-vous
- Contact : ☎ 081/44.61.8
✉ administration@greasur.be

Logements sociaux pour les aînés « Les Merlettes »

- Rue Chasse-Lion à Sombreffe
- Contact (CPAS) : ☎ 071/49.01.10

Coordonnées de contact du CPAS

Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY

☎ 071/49.01.10 - 📠 071/49.01.19

✉ info@cpas.sombreffe.be





Nos enfants

ECOLE SAINT-LAMBERT DE LIGNY

A l'école Saint-Lambert, on ne s'arrête pas !

Ce vendredi 22 mars, tous les enfants de l'école ont participé à la grande action « **BeWapp** » pour un village plus propre. Munis de gants et de gilets jaunes, ils ont ramassé une quantité astronomique de déchets. Ils étaient très fiers d'eux !

Pour les récompenser, la **poule de Pâques** leur avait laissé quelques œufs en chocolat dans la cour de récréation et dans les classes. Quelle belle surprise !

Cette période a également été mise à profit pour préparer un **grand spectacle** que les enfants attendaient avec impatience... La **fancy-fair** ! Ils ont répété danses, chants, sketches, chorégraphies afin d'être prêts pour présenter leur grand « zapping télé » du 13 avril au Centre Culturel de Ligny.



Lors de cette journée, tous les enfants ont pu profiter de grimaces, de jeux, de châteaux gonflables et d'un magnifique soleil qui était au rendez-vous ! Quel bonheur de partager ces moments...

Nous avons clôturé ce mois d'avril par des activités dans presque tous les cycles. Les M3 sont partis 3 jours en expédition à **Chevetogne**. Ils ont adoré !! Les **P1-P2** ont profité de 3 jours « FUN » dont 2 à **Circomédie** autour de la boulangerie et des arts circassiens. Les **P5-P6** sont partis affronter la pluie au **Bois du Cazier** avec Mme Leïla, Mme Amandine et Mme Ludivine.



Les Acc/M1, les P3-P4 ont surveillé notre chère école et se tiennent prêts pour les prochaines aventures ! Préparez-vous...

A Saint-Laurent, on aime bouger et se lancer des défis !



Après les **classe de neige** de nos élèves de **6^{ème} primaire**, ce sont nos enfants de **5^{ème} année** qui sont partis 4 jours à la **découverte de notre littoral**. Quant à nos ingénieux programmeurs de **4^{ème}**, ils se sont lancés dans une incroyable aventure : le concours **Robotix** organisé par Spark'oh avec, à la clé, le précieux prix « Coup de Cœur du Jury ».

Des moments fabuleux qui vont laisser de magnifiques souvenirs chez chacun !

L'art de vivre ensemble, de s'engager, de communiquer, de se dépasser ... Tout cela afin de se créer... Pour nous, il n'y a pas de plus beau programme !

Et pendant ce temps-là, **nos maternelles découvraient aussi le monde...**

Les plus grands de nos petits explorateurs se sont plongés dans l'univers fascinant du **système solaire** ! Ils sont ainsi partis à la découverte de la terre, du soleil et des planètes à partir de livres documentaires, de petites vidéos mais aussi de différentes activités et d'expériences scientifiques. Quel merveilleux spectacle que celui du monde dans lequel nous vivons !

Les plus petits, eux, ont pu visiter le monde des **formes géométriques**. Manipulations, observations, jeux, chansons et activités manuelles... Le cercle, le triangle, le carré et le rectangle n'ont maintenant plus aucun secret pour eux !



ECOLE COMMUNALE DE LIGNY (SOMBREFFE 1)

Une année scolaire autour des contes !

L'école communale de Ligny s'est plongée au cœur des **contes** depuis le début de l'année scolaire, intégrant ce thème dans son enseignement, ses ateliers et ses activités particulières.

La Fancy-fair

Lors de la dernière **fancy-fair** qui s'est tenue le samedi 6 avril, avec le **précieux soutien des « Jeunesses Musicales » de Namur**, les élèves ont présenté un spectacle musical hors du commun basé sur deux contes : "Le Soldat Rose" et "Le Parapluie Rouge". Cette nouvelle approche a été accueillie avec enthousiasme et a ajouté une touche particulière à l'événement. Bravo aux familles venues habillées de rouge ou de rose pour l'occasion ;-)

La visite de Françoise ROGIER (auteure et illustratrice)

Le 22 avril dernier, les classes de la **P1 à la P4** ont eu le privilège d'accueillir **Françoise ROGIER**, auteure et illustratrice de livres sur les contes détournés. Au cours de sa visite, elle nous a partagé son métier, dévoilant les différentes étapes nécessaires à la création d'un livre. Un temps d'échange autour de questions-réponses a également permis de découvrir davantage son univers. Pour clôturer cette rencontre enrichissante et explorer sa technique artistique particulière, nos élèves ont



testé « **la carte à gratter** ». Cette expérience a été à la fois captivante et éclairante, offrant aux élèves une nouvelle perspective sur le monde de l'illustration.

Ecoles communales de Sombreffe

Rentrée 2024-2025

Sombreffe 1 : implantations Boignée et Ligny - Sombreffe 2 : implantation Tongrinne



2 écoles, 2 directions, 3 implantations,

Qui développent :

- Des savoirs, savoir-faire et savoir-être
- Un esprit de tolérance, d'accueil et de respect de chaque élève
- Une relation enfant/enseignant axée sur la confiance et la bienveillance
- Un regard curieux et positif sur le monde qui entoure les élèves

Qui collaborent avec :



- Le Centre PMS/PSE de Tamines (guidance et orientation)
- Les Pôles territoriaux
- L'ADEPS / "Pro Velo"
- Les Associations de Parents
- Le Conseil de Participation (enseignants / direction / parents / Pouvoir Organisateur / représentants de l'environnement économique et social)
- L'Intercommunale I.M.A.J.E. (Accueil temps libre)
- Le Foyer de Bothey*
- Des bénévoles (cours de chant, d'informatique, histoire du village, mamie conteuse, atelier jeux de société etc.)



Inscriptions jusqu'au 19 juillet et à partir du 12 août auprès du Secrétariat au 071.88.77.75 et à partir du vendredi 16 août 2024 auprès des Directions

Sombreffe 1 (Boignée - Ligny) : 071/88.77.75

Sombreffe 2 (Tongrinne) : 071/85.21.54

Pour tout renseignement : secretariat.ecoles@sombreffe.be - 071/88.77.75
ecolecomsombreffe.wixsite.com/home



Qui offrent :

- des études dirigées encadrées par notre personnel enseignant les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30;
- des siestes prises en charge par des puéricultrices dans des locaux exclusivement dédiés aux plus jeunes enfants;
- des cours de psychomotricité donnés par un maître spécial avec notamment l'apprentissage aux deux roues pour les plus petits;
- des activités parascolaires organisées pendant le temps de midi avec la mise à disposition de malles pédagogiques et de personnel formé à leur utilisation;
- des plaines verdurisées et sécurisées, une "classe du dehors" qui reconnecte l'élève à l'environnement proche;*
- des tableaux blancs interactifs dès la 1ère primaire;
- des cours dispensés par l'Académie de Tamines dans nos locaux, à savoir : art de la parole (diction/théâtre), piano, saxophone, batterie, etc.*
- des heures de néerlandais dès la 3e primaire, des heures d'informatique en 5e et 6e primaire à Ligny et Boignée, un accès à la bibliothèque à Tongrinne, le "quart d'heure lecture" dans les classes primaires, des malles de livres à disposition via la bibliothèque provinciale de Namur ;
- des activités musicales en classes maternelles, en partenariat avec les Jeunesses musicales de Namur*;
- des activités telles que : "Cap sciences", "Guide nature" et autres pour les élèves des classes primaires;
- des classes vertes, sportives, de voile, de ferme, etc dès la section maternelle*;
- des sorties pédagogiques, culturelles et sportives (Cross, Musées, Théâtre,...);
- des cours de natation dès la 3e maternelle encadrés par des professeurs d'éducation physique titulaires du brevet de base en sauvetage aquatique (BSSA). Brevets de natation attribués aux élèves au fur et à mesure des apprentissages.

**selon l'implantation*

Le tout organisé dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence.



Organisation :

Rentrée le lundi 26 août 2024

Garderie dès 7h

Horaire des cours

8h30 - 12h10

13h35 - 15h15

excepté le mercredi : 8h30 - 12h10

Collations et temps de midi

Service de repas chauds équilibrés en relation avec un green deal "repas sains"

Fruits de saison en circuit court offerts aux enfants 1x/semaine

Accueil temps libre

Assuré par l'intercommunale I.M.A.J.E. dès 7h et jusqu'à 18h dans les trois implantations.

Goûter varié offert à tous les enfants dans le cadre de la garderie





L'avis des groupes politiques



Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Nous n'avons pas reçu d'article pour ce numéro.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 5 août 2024** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le lundi 1^{er} juillet 2024** par mail à ✉ info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».



Expressions citoyennes

Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris).

Les articles ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.



Nous n'avons pas reçu d'article pour ce numéro.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 5 août 2024** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le lundi 1^{er} juillet 2024** par mail à ✉ info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».



Tourisme – Actions « Événements »

Ligny 1815 - Journée Découverte Entreprises le 6 octobre 2024 de 10h à 17h



Découvrir les coulisses du site Ligny 1815, comprendre son fonctionnement, connaître son histoire, analyser la stratégie de développement et de communication, le parcours d'organisation d'événements, le positionnement et les valeurs de l'association, les publics cibles, l'espace de restauration et passer une journée en famille, ...



Toutes ces choses sont possibles grâce à la Journée Découverte Entreprises !

Infos : www.ligny1815.be



La vie des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombreffe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris**.

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité** ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur ;
- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées**.

Les articles ne peuvent pas :

- interpellé ou invectiver nominativement qui que ce soit ;
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'association** ;
- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans le moindre détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal les 13 mai, 16 septembre et 2 décembre 2020.

Les Conteuses de la Goffe



Les Conteuses de la Goffe vous invitent à savourer leurs **contes d'été** !

Grimm, Perrault,... vous attendent sur le **site des « Trois Viviers »**, rue Croix Brûlée à Sombreffe, le **dimanche 7 juillet 2024 de 10h30 à 11h30**.

Venez en famille (enfants à partir de 4 ans) !

P.A.F. : libre.

Infos et réservation au 0478/786.322.

Les Sens du Temps

L'association « Les Sens du Temps » vous rappelle les dates de ses **prochaines activités** :

- Excursions à Gravelines le 31.08.2024 et à Andenne le 16.11.2024,
- Dîners des 14.09.2024 (après l'été), 26.10.2024 (Chasse) et 14.12.2024 (Noël avec tirage de la tombola).

Coordonnées de contact :

- Monique ZOLLER – monique.l.g.zoller@gmail.com
Tél. 0476/615 475
- Jacqueline ZOLLER – jacqueline.m.g.zoller@gmail.com
Tél. 0476/614 758



Les jardins de Sombreffe



Chères Sombreffoises, Chers Sombreffois,

A l'instar de ce qui est organisé au sein d'autres villages, nous souhaiterions permettre à des « jardiniers » **d'ouvrir leur jardin à des visiteurs d'un jour**. Visiteurs passionnés, simples curieux, amoureux de la nature, promeneurs, cyclistes... Nous sommes tous concernés.

Le but ?

Présenter une collection variée de jardins privés de notre belle commune sombreffoise un même jour au travers d'un parcours campagnard favorisant la promenade, la balade, la marche ou encore le vélo.

Quels jardins ?

Tous les jardins sont intéressants : potagers, jardins ornementaux, permacultures, plantes rares, jardins spécifiques... Jardiniers débutants ou expérimentés, cette journée se veut ouverte à toutes et tous.

A quelle date ?

Dimanche 23 juin 2024

Intéressé d'ouvrir votre jardin ?

Contactez :

- Amaury Gravy (0496/90.45.15 ou amaury.gravy@gmail.com),
- Jean-Louis Allard (0473/33.58.65 ou jeanlouis.allard07@gmail.com).

Nous vous présenterons plus spécifiquement le projet et visiterons votre jardin ensemble.

Les jardins de Sombreffe

Site Web : <https://les-jardins-de-sombreffe.be>

Facebook : <https://www.facebook.com/LesJardinsDeSombreffe>



Local Récup' solidaire

Comme chaque année, le Local Récup' solidaire vous invite à sa « **Grande donnerie du mois d'août** ».

Quand ? Le **17/08/24** de **13h30 à 16h30**.

Où ? **Au Centre culturel de Ligny**, rue du Pirou, 8 à 5140 Ligny.



Sentiers sombreffois

Un réseau fait pour durer ...

Tant les randonneurs aguerris que les baladeurs du dimanche sont déjà séduits par le réseau « points nœuds ». Pour preuve, le succès rencontré par la marche du 24 mars dernier, malgré une météo peu clémente.

Pour que vous gardiez l'envie de le parcourir, des bénévoles du réseau vont s'assurer régulièrement que le balisage reste toujours en place et bien visible et veiller au bon état des chemins en signalant tout obstacle rencontré (panneau arraché ou endommagé, chute de branches, envahissement de broussailles, etc...).

Cette maintenance est toutefois l'affaire de toutes et tous.



www.sentiers5140.be



Sentiers Sombreffois



sentiers5140@gmail.com

Sentiers Sombreffois



Aussi, nous invitons chacun(e) d'entre vous à nous rapporter tout incident que vous constateriez au hasard de vos balades.

Pour ce faire, **trois possibilités** s'offrent à vous :

1. Scanner le **QR code** du panneau le plus proche du problème. Ceci vous ouvrira un formulaire qui vous permettra de le décrire.
2. Rapporter le problème sur www.sombreffe.be/pnp.
3. Ou envoyer un mail à sentiers5140@gmail.com en précisant sa localisation, la nature du problème rencontré et sa gravité (intervention urgente ou non).

Dans tous les cas, n'hésitez pas à envoyer une photo par mail à sentiers5140@gmail.com.



Points-Noeuds pédestres Sombreffe

Utiliser les points-noeuds ?

Créer votre tracé sur NodeMapp

Signaler une anomalie du réseau

Gestion du réseau *

* Accès réservé



Sentiers Sombreffois

Nous apprécions déjà votre future collaboration parce que vous restez les meilleurs gardiens de notre beau réseau.

PS : Plus d'infos sur nos activités et le réseau via Facebook Sentiers Sombreffois, Instagram Sentiers5140, le site www.sentiers5140.be ou ce QR code.



Pierre B.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 5 août 2024** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le lundi 1^{er} juillet 2024** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».



Agenda des activités

JUIN

15/06

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

Jusqu'au 15/06

Exposition « RAVeL Ligne 147 » dans le cloître de l'ancienne abbaye, à la Faculté de Gembloux

16/06

« A la découverte de l'histoire de la Brasserie Bertinchamps et de la bière ». Evènement organisé par l'asbl Créateurs de Moments, à 11h, à la Brasserie Bertinchamps

20/06

Après-midi "Jeux de société" organisé par le Conseil Consultatif Communal des Aînés de 14h à 16h30, à la Maison de village de Boignée

21, 22 et 23/06

Week-end commémoratif Jean-Jacques Gadisseur, à la salle Saint-Laurent à Sombreffe

23/06

Journée découverte des jardins de l'entité de Sombreffe organisée par « Les jardins de Sombreffe »

30/06

« Rencontre aux coins des champs » : balades, observations et découvertes avec les agriculteurs de Sombreffe. Rendez-vous au cimetière de Tongrinne ou au pied de l'éolienne de Sombreffe à 10h30 et/ou à 13h00

JUILLET

01/07

Date-limite pour l'envoi des articles pour le prochain bulletin communal (diffusion la semaine du 5 août)

01/07

Permanence sociale sans rendez-vous organisée par le SPF à la Maison Multiservices de Ligny (rue Haute, 5/7), de 9h à 12h

03/07

Fête de la musique à 17h30 à l'école communale de Tongrinne

06/07

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

07/07

Contes d'été par les conteuses de la Goffe sur le site des Trois Viviers de 10h30 à 11h30

Du 08 au 26/07

Plaine de jeux communale sur les sites de Tongrinne (2,5 – 6 ans) et de Sombreffe (7 – 15 ans)

20/07

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

Du 29/07 au 16/08

Stage OXYjeunes pour les enfants de 3 à 12 ans à l'école communale de Tongrinne

AOÛT

03/08

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

05/08

Permanence sociale sans rendez-vous organisée par le SPF à la Maison Multiservices de Ligny (rue Haute, 5/7), de 9h à 12h

16, 17 et 18/08

Festival Besoin d'A(i)rt 2024 organisé par l'asbl Créateurs de Moments

17/08

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

17/08

Grande donnerie organisée par le Local Récup' solidaire de 13h30 à 16h30 au Centre culturel de Ligny

29/08

Don de sang à la salle Saint-Laurent, rue Tienne de Mont, 30 à Sombreffe, sans rendez-vous, de 15h à 18h30

31/08

Excursion à Gravelines organisée par l'association « Les Sens du Temps »

31/08

Date-limite pour déposer vos projets dans le cadre du Budget participatif 2024

SEPTEMBRE

07 et 08/09

Marché artisanal & gourmand (AAC), dans les jardins du Ligny 1815 Museum. Infos : www.ligny1815.be

14/09

Dîner organisé par l'association « Les Sens du Temps »

Du 17/09 au 20/09

« Semaine des aînés » organisée par le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

OCTOBRE

06/10

« Journée Découverte Entreprises » de 10h à 17h au Ligny 1815 Museum

26/10

Dîner de chasse organisé par l'association "Les Sens du Temps"

Distributeur agréé
VIESSMANN





**Financement
des frais de
notaire
C'EST POSSIBLE !**



BHE
COUVERTEUR EN CREDIT HYPOTHECAIRE



**Simulation GRATUITE sur
www.b-h-e.be**

📍 **SOMBREFFE • 081 63 31 13**

BUT: Achats, construction, rénovation, refinancement crédit hypothécaire avec destination hypothécaire. | La solution du financement des frais de notaire est offerte par certains prêteurs moyennant, le cas échéant, la constitution d'une garantie hypothécaire complémentaire par l'emprunteur ou un tiers garant.
N°entreprise 0792.796.143 • Rue de Tarcienne 5b • 5651 Walcourt (Somzée) • info@b-h-e.be
Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent. *Sous réserve d'acceptation - *Moyennant une garantie complémentaire, voir conditions sur notre site internet

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LE PAIN D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR

GEMBOUX

142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

WIERDE

97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883





l'igoptic

Carrefour du Docq
Rue de la Carrière 1 • 5140 Sombreffe
(anciennement serrurerie Hayon)

Facilités de parking devant le magasin

T 071 87 47 40 • E ligoptic@skynet.be

Heures d'ouverture
lundi : 13:30 - 18:00
mardi au samedi : 09:00 - 12:30 / 13:30 - 18:00

www.ligoptic.be



**Thibaud
Mouraux**
ENTREPRISE

+32 499 10 93 46
thibaudmouraux@gmail.com
thibaudmouraux.be

- Terrassement
- Démolition
- Pose de citerne
- Égouttage
- Pose de L en béton
- Aménagement équestre



CHAUTec
Chauffage - Sanitaire

MATHIEU AERTS

0494/91 85 56
info@chautech.be
 Rue Humerée, 17 - 5140 Sombreffe
 TVA : BE 0762 793 647

www.chautech.be **CHAUTec**